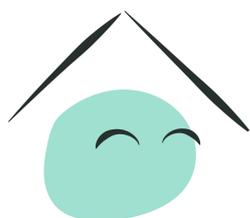


Quelles aides pour mon projet de rénovation énergétique ?

Pour mon projet de rénovation complète :



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Le dispositif «**Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné**» (anciennement Habiter Mieux Sérénité) est une aide financière majeure de l'Anah (jusqu'à 90% du montant total des travaux HT en incluant le bonus de sortie de passoire). Elle permet notamment d'accompagner les ménages les plus modestes dans leur projet de rénovation énergétique. En 2024, elle est conditionnée par un gain énergétique minimum de 2 classes énergétiques entre l'avant et l'après travaux et au recours à Mon Accompagnateur Rénov'. Une déclinaison de ce dispositif existe également pour les copropriétés. Ce dispositif est conditionné à la réalisation de travaux permettant un gain énergétique de 35%.

Pour mes actions de rénovation simple :



Le dispositif Ma Prime Rénov' par geste est une aide financière de l'ANAH. Elle permet d'accompagner **tous les ménages** via un montant forfaitaire selon l'action réalisée

Les fournisseurs d'énergie peuvent proposer des aides financières aux particuliers pour financer partiellement ou totalement leurs travaux d'économies d'énergie dans leur logement.

Les dispositifs d'aide évoluent et par ailleurs d'autres aides existent notamment au niveau local pour vous accompagner dans la rénovation de votre logement. Rapprochez-vous d'un espace conseil France Rénov' pour en savoir plus et bénéficier d'un service public neutre et gratuit :

france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller

Un parc de logements ancien et à rénover en Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne-Franche-Comté se distingue par une part de logements énergivores supérieure à la moyenne nationale.

Selon une récente étude de l'Observatoire National de la Rénovation Énergétique, **près d'un cinquième des logements de la région présentent une étiquette énergétique F ou G, soit 270 000 ménages**. La région rassemble 5,6% des passoires énergétiques de France alors qu'elle représente seulement 4,3 % des logement français soit une sur-représentation de 30%. A l'opposé, les étiquettes A et B concernent 4,9 % des logements dans la région, contre 7,2 % en Métropole.

L'ancienneté des logements témoigne également de cette situation. Avec près d'un logement sur deux construit avant 1975 et donc avant l'instauration de réglementations thermiques, le parc de logements est vieillissant et nécessite des travaux importants pour être performant au niveau énergétique.

Répartition des logements par étiquette énergétique en région et en France

Sources : SDES au 1er janvier 2024



Un observatoire régional au service de la rénovation énergétique

La Cellule Economique Régionale de la Construction Bourgogne-Franche-Comté (CERC BFC) analyse depuis 2021 les projets des ménages ayant bénéficié de subventions de l'ANAH à l'aide de l'Observatoire Régional de la Rénovation Energétique et des Coûts (ORREC).

Cet observatoire régional a pour objectif :

- d'enrichir le conseil aux particuliers et faciliter le passage à l'action en fournissant une aide à la décision (aide à l'analyse des devis, accompagnement du choix des travaux, des équipements et matériaux selon une exigence de performance et coût associé)
- d'évaluer l'impact de la politique publique des aides
- d'identifier les secteurs à forts enjeux
- d'apporter des informations aux professionnels sur l'évolution des demandes par poste de travaux

Depuis 2024, cet observatoire est soutenu par l'ADEME, et la DREAL .

Pour plus de détails sur la méthodologie appliquée, rendez-vous sur cette page :

www.cerc-bfc.fr/docs/methodologie.pdf

Quels résultats en 2023 et 2024 ?

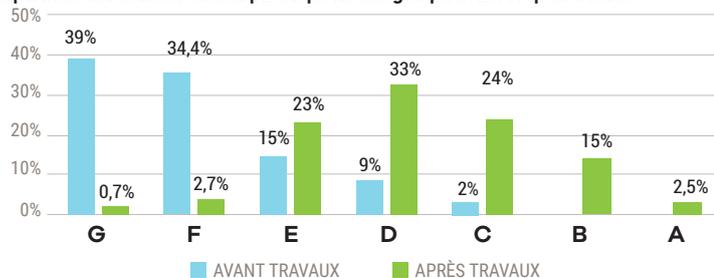
Majoritairement composé de maisons individuelles (97,5%), les dossiers étudiés comptent en moyenne 3,5 actions par projet mais demeurent hétérogènes avec un nombre conséquent de projets contenant une seule action ou un bien plus grand nombre (7 ou plus).

Le remplacement ou le changement des moyens de chauffage est présent dans 7 dossiers sur 10 (porté par les dossiers mono-action qui consistent principalement en l'installation d'un moyen de chauffage plus vertueux). Les actions d'amélioration de l'enveloppe suivent avec notamment le remplacement des ouvertures (présent dans plus d'un dossier sur deux). Le recours aux actions concernant l'eau chaude sanitaire progresse mais demeure faible de prime abord (15%) mais peut être inclus dans certains systèmes de chauffage.

Les résultats des 850 projets de rénovation énergétique étudiés (320 dossiers soldés en 2023 et 530 en 2024) s'illustrent par l'amélioration de l'étiquette énergie de façon notable

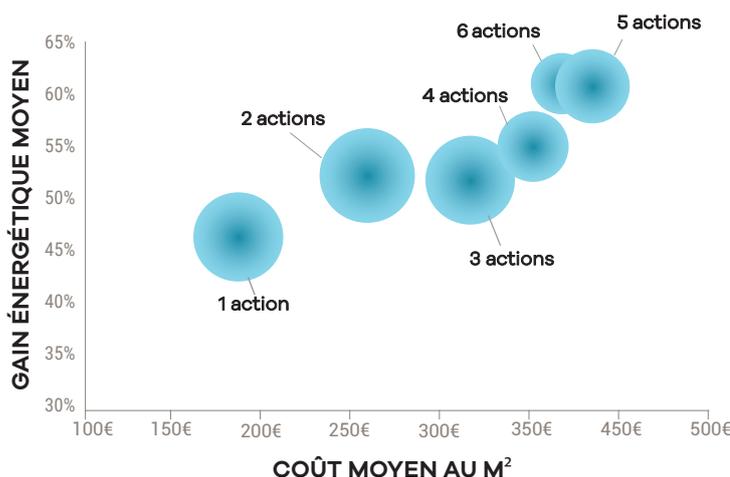
Deux logements sur cinq en étiquette C ou mieux après travaux contre un sur cinquante avant rénovation

Répartition des dossiers étudiés par étiquette énergétique avant et après travaux

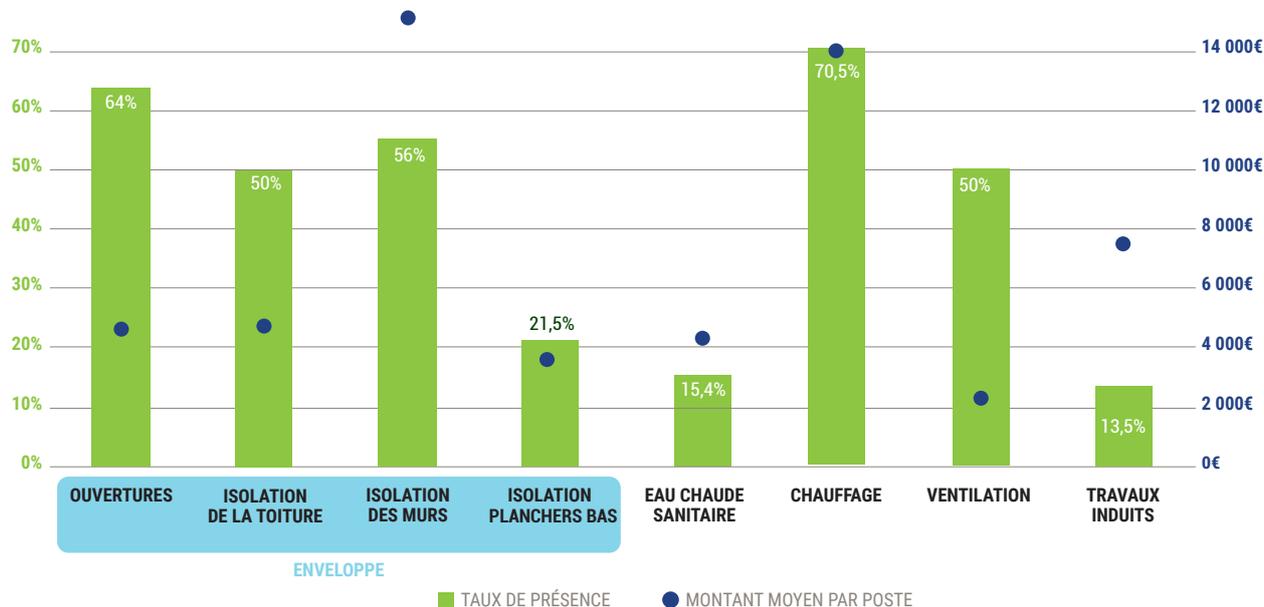


Plus les travaux réalisés sont nombreux, plus les gains énergétiques sont élevés

La taille des bulles est proportionnelle au nombre de dossiers concernés



Quels types de travaux sont plébiscités ?



Quels sont les coûts observés en 2023 et 2024 ?

Au global, par logement

Exemple de lecture concernant le coût par logement :

Son montant est compris entre **14 500 € et 70 000 €** dans **90%** des cas et entre **25 200 € et 45 000 €** dans **50%** des cas. Le coût médian est de **25 100 €**.



*TTC HORS ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE - **APRÈS PRISE EN COMPTE DES AIDES ET SUBVENTIONS ACCORDÉES - ***YC AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Si les écarts de coûts sont importants, ils s'expliquent en grande partie par les natures de travaux qui peuvent être diamétralement différentes. Ainsi, le niveau d'investissement dans les actions réalisées variera en fonction des matériaux ou technologies employés, de la surface et structure du logement, de son ancienneté, du lieu où il se trouve... L'expertise et l'expérience d'un conseiller sont alors essentielles pour faire les meilleurs choix stratégiques dans ses projets d'amélioration énergétique.

Par poste de travaux :

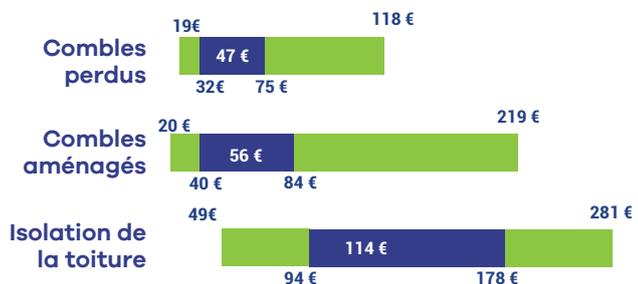
Les actions d'isolation de l'enveloppe

Faire le choix d'optimiser l'isolation et l'étanchéité de son habitation permet de réduire drastiquement les pertes énergétiques en renforçant le confort ressenti par les propriétaires. Une ventilation adaptée s'avère alors également essentielle si l'étanchéité du logement est grandement améliorée.

Isolation des murs



Isolation du toit



Par poste de travaux :

Isolation des parois horizontales (€/m²)

On améliore grandement les capacités énergétique d'une habitation en préférant un moyen de chauffage avec un rendement important. Le choix du type de chauffage (bois, gaz, PAC...) a des implications fortes en termes de coûts à long terme et d'émissions de CO2.



Isolation du plafond



Isolation du plafond de cave



Remplacement des ouvertures (€/unité)



Parois vitrées



Volets isolants



Porte d'entrée donnant sur l'extérieur



Systèmes de chauffage (€/unité)



Poêle à granulés



Poêle à bûches



Chaudière bois (bois-bûches)



Chaudière bois (granulés)



Pompe à chaleur

Air/air



Air/eau (basse température)



Air/eau (Moy/haute température)



Chaudière à condensation



Ventilation (€/unité)



VMC simple flux



VMC double flux



Production d'eau chaude sanitaire (€/unité)

Chauffe-eau



Thermodynamique



Solaire



Appareil ECS au bois



ATTENTION : Les fourchettes de prix sont indicatives. Elles dépendent de nombreux facteurs (type de construction, technologie, niveau d'ambition...). Comme chaque projet est spécifique, il est essentiel de vous rapprocher de votre Espace Conseil France Rénov' pour aller plus loin et surtout plus sagement dans votre projet...

Vers qui m'orienter ?

Le réseau France Rénov' pour orienter les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique



France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat, est depuis le 1^{er} janvier 2022 **le point d'entrée unique quel que soit le projet de travaux** : il donne aux Français un égal accès à l'information, les oriente tout au long de leur projet de rénovation, et assure également une mission sociale auprès des ménages aux revenus les plus modestes. Les informations et conseils délivrés par France Rénov' sont neutres, gratuits et personnalisés, afin de sécuriser le parcours de rénovation énergétique, faciliter la mobilisation des aides financières et mieux orienter les ménages vers les professionnels compétents en s'appuyant sur :

- **france-renov.gouv.fr**

Une plateforme web unique sur laquelle sont disponibles les informations utiles au sujet de la rénovation de l'habitat, un outil de simulation permettant d'identifier les aides financières disponibles pour la rénovation énergétique de son logement, ainsi qu'un annuaire des artisans qualifiés RGE

- **0 808 800 700** Service gratuit + prix appel

Un numéro de téléphone national unique pour joindre les conseillers France Rénov' ;

- Un réseau de guichets uniques « Espaces Conseil France Rénov' » répartis sur l'ensemble du territoire et organisés localement pour informer et conseiller gratuitement les ménages. Trouvez les coordonnées de l'Espace Conseil France Rénov' le plus proche sur www.france-renov.gouv.fr.



**Observatoire Régional de la
Rénovation Énergétique et des Coûts
Bourgogne-Franche-Comté**

CERC Bourgogne-Franche-Comté
06 76 17 01 01

contact@cerc-bfc.fr

www.cerc-bfc.fr

en partenariat avec

